

Décision

Générale

modern

# Décision n° 96-0596/PR/EN portant organisation d'une session du baccalauréat du second degré et du baccalauréat technologique session 1996

n° 96-0596/PR/EN

**Ministère**

Ministère de l'éducation nationale

**Date de publication**

12 septembre 1996

**Numéro JO**

n° 17 du 15/09/1996

**Date du numéro**

15 septembre 1996

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## TEXTE INTÉGRAL

il est ouvert pour l'année scolaire 1995/1996 une session du baccalauréat de l'enseignement du second degré et du baccalauréat technologique. Les examens se dérouleront : pour les épreuves écrites les 13, 14, 17 et 18 juin 1996, et pour les épreuves écrites de français le 19 juin 1996 le matin, — au lycée d'Etat de Djibouti pour les candidats des séries ES-L-S et pour les candidats aux épreuves de français des classes de premières comptant pour le baccalauréat général de 1997, — au lycée français J. Kessel pour les candidats de la série STT spécialités ACA, ACC, CG et pour les candidats aux épreuves de français des classes de premières comptant pour le baccalauréat technologique de 1997. Les autres épreuves, toutes séries auront lieu au lycée d'Etat de Djibouti selon le calendrier suivant : épreuves facultatives du 3 au 6 juin 1996, épreuves orales du 3 au 11 juin 1996. Proclamation des résultats du 1er groupe, série STT le 21 juin 1996. Proclamation des résultats du 1er groupe des séries L-ES et S le 22 juin 1996. Epreuves orales du 2e groupe, toutes séries, les 23 et 24 juin 1996. Proclamation des résultats du 2e groupe, toutes séries, le 25 juin 1996. Jurys du baccalauréat session 1996. Les jurys du baccalauréat sont composés comme suit : 1) Président du Jury : Monsieur Wild Claude professeur à l'Université de Bordeaux I. 2) Chef de centre : Monsieur Abdi Ibrahim Haiban proviseur du lycée d'Etat. 3) Chef de centre adjoint : Monsieur Coblenz Jean-Yves proviseur du lycée Kessel. 4) Secrétariat : Responsable M. Guegen Denis certifié, lycée d'Etat. Membres : M. Abdourahman Ahmed — Maître lycée d'Etat. M. Baron Denis — Agrégé lycée d'Etat. M. Baudin Philippe — Certifié lycée Kessel. M. Beaufile Luc — Certifié lycée d'Etat. M. Coeffic Jean-Marc — CSN lycée d'Etat. M. Gauffriau Yves — Certifié lycée d'Etat. M. Guilbaud Philippe — Certifié lycée d'Etat. M. Guillet Michèle — PLP1 lycée d'Etat. M. Jobert Fabian — Certifié lycée Kessel. M. Reanaulit Bernard — Certifié lycée d'Etat. Mme Yasmine Salem Saïd — Prof adjoint CES d'Ambouli. 5) Les membres des jurys de correction sont choisis en nombre suffisant parmi les enseignants du second degré.